

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2011

DCM N° 11-10-29

Objet : Attribution de subventions à diverses associations culturelles pour l'année 2011.

Rapporteur : Mme BRESSON, Conseiller Municipal

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à l'action culturelle à dimension citoyenne et sociale, il est proposé d'attribuer pour l'année 2011 des subventions pour un montant total de 14 000 € aux associations suivantes :

- 13 000 € à l'association Bouche à Oreille au titre du lancement de son opération culturelle, citoyenne et sociale intitulée « Ensemble ». Ce projet favorisant la participation de la population se déroulera à compter de l'automne 2011 durant 12 mois dans la cour du Languedoc située à Metz-Borny. Un collectif d'artistes (photographe, compositeur, coordinateurs...) accompagné d'une sociologue s'installe dans un appartement de la cour mis à disposition gracieusement par le bailleur social LogiEst et vont à la rencontre des habitants afin de collecter leur parole sur la diversité de leurs parcours de vie et la question du vivre ensemble. Poursuivant des objectifs culturels, citoyens et sociaux, « Ensemble » consiste dans un premier temps à concevoir un livre-disque retraçant les portraits des habitants de la cour. L'association mettra ensuite en place des ateliers jeunes publics en vue d'organiser une journée de performance artistique participative sur le site en 2012.

Il s'agit d'un réel travail de proximité avec la population susceptible d'apporter une dynamique citoyenne nouvelle au sein de son espace de vie à travers une approche culturelle et sociologique originale. Le budget prévisionnel pour le lancement des activités jusqu'à la fin de l'année 2011 s'élève à 25 779 €. Parmi les partenaires sollicités, LogiEst s'engage, en plus de la mise à disposition du local pendant toute la durée du projet, à apporter un soutien financier correspondant à 10 % du budget global. La Ville de Metz, au titre de l'action culturelle, de la politique de la ville et de la citoyenneté apporte en 2011 un financement global de 13.000 € afin de contribuer aux frais liés à l'occupation du local et à toutes les étapes de pré-élaboration du projet.

- 1 000 € à l'association My Art au titre de l'aide au projet pour l'organisation de l'exposition/résidence artistique du collectif « le petit jaunais » spécialisé dans l'édition lithographique, prévu en novembre 2011 dans le nouvel espace d'exposition Modulab du quartier Outre-Seille. Sur un budget prévisionnel de 5 900 €, l'Etat-Ministère de la Culture et de la Communication s'est porté partenaire du projet à hauteur de 2 500 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 6 octobre 2011,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER des subventions pour un montant total de 14 000 € aux associations suivantes :
- Bouche à Oreille 13 000 €
- My Art 1 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Antoine FONTE
Adjoint Délégué à la Culture

Service à l'origine de la DCM :

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36

Absents : 19

Dont excusés : 18

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ